

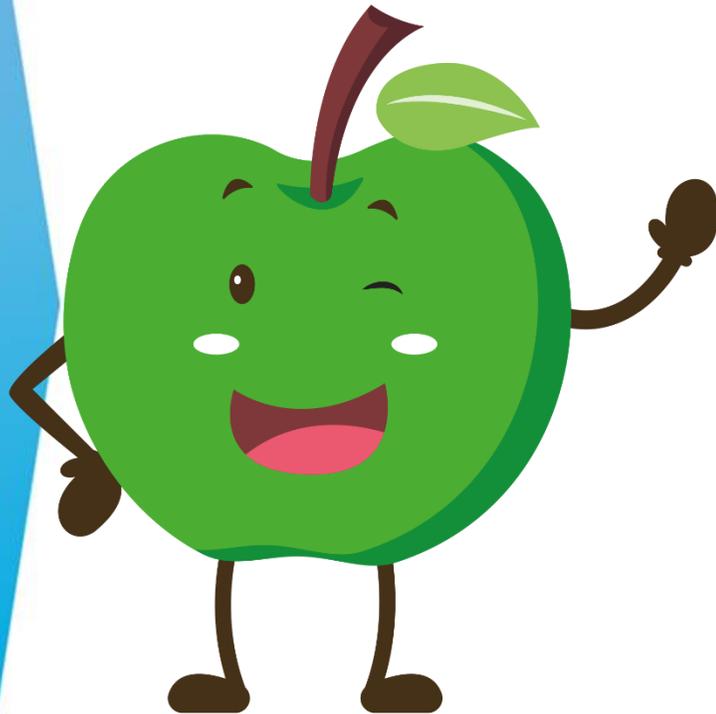
PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Groupe de travail n°6 :

***Réduire la pollution fluviale entraînant une pollution
maritime***

Tour de table des participants



Loïc Mora : membre de Team River Clean 82

Jean-Michel Verdus : membre de Team River Clean 82

Nicolas Fournier : membre de FNE82

Céline Bonzom : Directrice SMEEOM MG

Kévin Denizet : coordinateur loisir pêche FDAAPMA 82

Antoine Noguez : chargé de mission prévention des déchets SDD82

Bénédicte Fourquet : Directrice SDD82

Sommaire de la réunion :

1. Enjeux liés aux déchets fluviaux
2. Synthèse réglementaire
3. Contexte du territoire
4. Ébauches d'actions
5. Actions choisies

1. Enjeux liés aux déchets fluviaux

VIDEO :

https://www.youtube.com/watch?v=zCjoll2VNKY&ab_channel=RedPlast



1. Enjeux liés aux déchets fluviaux

Les scientifiques ont découvert que 80 % des déchets plastiques étaient déversés dans les océans par plus de mille cours d'eau (revue *Science Advances*)



100 % des fleuves européens sont contaminés par les déchets plastiques et microplastiques.
(*Tara Océan, 2020*)

Microplastiques < un grain de riz

1. Enjeux liés aux déchets fluviaux

Les problématiques des microplastiques :

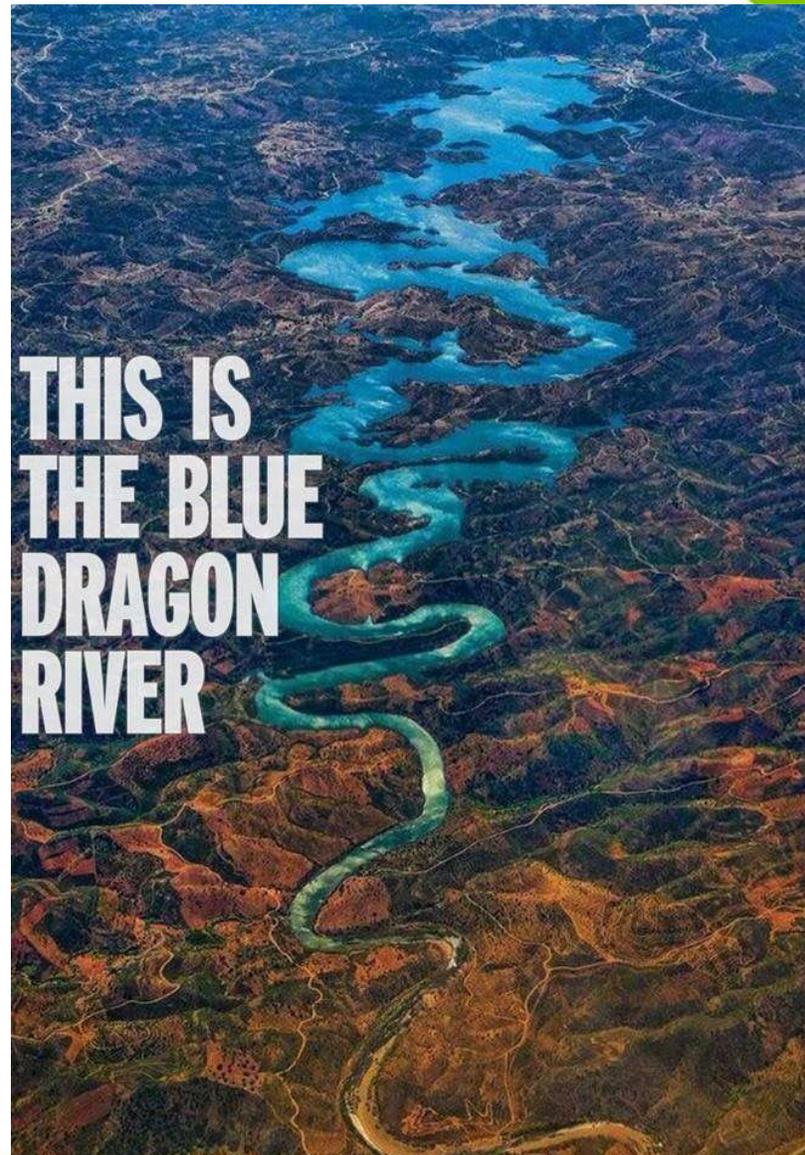


- ils rejettent des **substances toxiques** du fait de leur composition
- ils retiennent, à la manière d'une éponge, des **polluants** tels que les hydrocarbures, les métaux lourds et les pesticides ;
- ils servent de **vecteur à des agents pathogènes ou à des bactéries**

1. Enjeux liés aux déchets fluviaux

Chaque année, 8 millions de tonnes de déchets plastique arrivent de l'intérieur des terres vers l'océan.

Le plastique peut représenter à certains endroits du globe jusqu'à 95 % des déchets marins



1. Enjeux liés aux déchets fluviaux



FUMER TUE. JETER UN MEGOT POLLUE

Les mégots de cigarette sont le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages européennes après les bouteilles plastiques

On estime entre 20 000 et 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France

Le filtre contient : matières plastiques, substances chimiques toxiques pour les écosystèmes



ALCOME

Nouvelle filière pollueur-payeur ALCOME. Objectif de l'écoparticipation : permettre le financement des actions d'information, de prévention, de collecte et de traitement des déchets



Contraventions 68 € pour sanctionner le geste de jeter des mégots sur la voie publique

2. Synthèse réglementaire

Il est interdit de :

- Déverser toute substance susceptible de nuire aux milieux aquatiques :

a) « **le fait de jeter, déverser ou laisser écouler dans les cours d'eau**, directement ou indirectement, des substances quelconques dont l'action ou les réactions ont détruit le poisson ou nuï à sa nutrition, à sa reproduction ou à sa valeur alimentaire, est puni de **deux ans d'emprisonnement** et de **18 000 euros d'amende** » (Art. L432-2 du Code de l'Env.).

b) « **le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles** [...], directement ou indirectement, une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune [...] est puni de **deux ans d'emprisonnement** et de **75 000 euros d'amende** » (Art. L216-6 du Code de l'env.).

- Déposer des déchets verts en bords de cours d'eau :

a) « il est interdit de **déverser dans les cours d'eau, lacs, étangs, canaux, sur leurs rives** [...], toutes matières, résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale [...] susceptibles de constituer un danger ou une cause d'insalubrité, de communiquer à l'eau un mauvais goût ou une mauvaise odeur [...] » (Art. 90 du Règlement Sanitaire Départemental). Les infractions à cet article sont passibles d'une amende de 3^e classe pouvant atteindre **450 €**.

3. Contexte du territoire

La filière de recyclage du plastique en Occitanie. Etude 2022

Cette étude s'inscrit dans cadre du **Plan Zéro Plastique ultime** à l'horizon 2030

adopté par la Région Occitanie le 17 décembre 2020 et fixant 4 grands objectifs :



Zéro plastique à usage unique



Zéro plastique dans l'environnement



80% de déchets plastiques recyclés



20% de déchets plastiques valorisés en énergie



Zéro plastique ultime

3. Contexte du territoire

Faisons des Merveilles - Pour une Occitanie sans déchet



660 000 mégots en Occitanie sur 5 millions récoltés en un jour au niveau national



12 ans à se décomposer
1 mégot pollue jusqu'à 500L d'eau



La **valorisation matière**



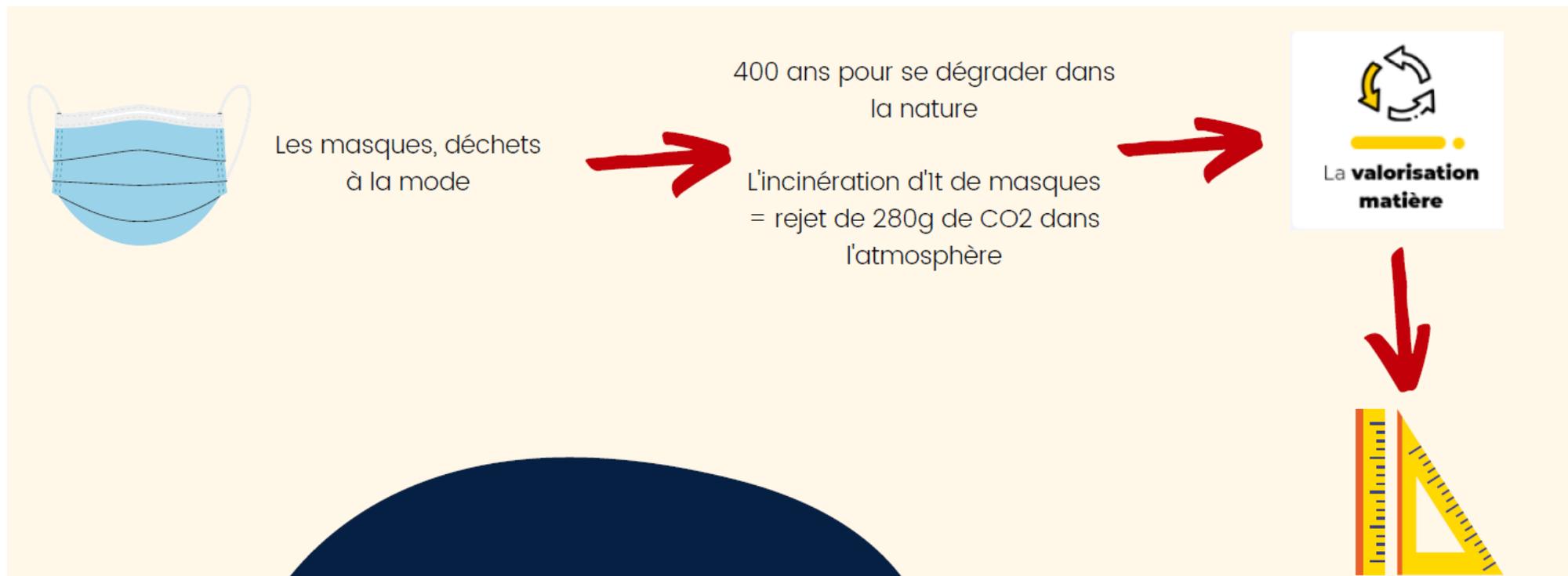
La **valorisation énergétique**



En fauteuils, bancs, cendriers...

3. Contexte du territoire

Faisons des Merveilles - Pour une Occitanie sans déchet



3. Contexte du territoire

Faisons des Merveilles - Pour une Occitanie sans déchet



À moi toute seule
je remplace des milliers
de bouteilles plastiques



1 million de bouteilles
en plastique sont vendues
par minute dans le monde.
Les bouteilles plastiques sont les
déchets les plus présents
en mer et sur nos plages.



Pour diminuer les déchets,
utilisez des objets
ré-employables
comme une **gourde**

www.laregion.fr/Parlement-de-la-mer



Je suis fabriqué
pour vous protéger,
pas pour polluer !



Les masques sont fabriqués avec
des fibres synthétiques, comme
tous les objets en plastiques ils
polluent et se **dégradent**
lentement.

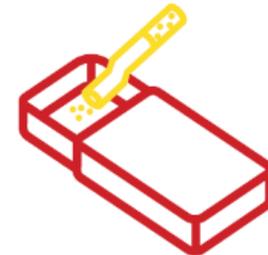


Pour me protéger et protéger
mon environnement je jette
mon **masque usagé** dans
un endroit approprié ou
j'utilise un masque **en tissu**.

www.laregion.fr/Parlement-de-la-mer



Petit costaud, malin,
j'ai tout pour plaire



Quand vous jetez vos mégots dans
la nature, ils finissent à la mer,
1 mégot pollue
500 litres d'eau



Des solutions existent
maintenant pour recycler
les mégots, utilisez un
cendrier de poche

www.laregion.fr/Parlement-de-la-mer



4. Ebauches d'actions

Ateliers



À vos idées !

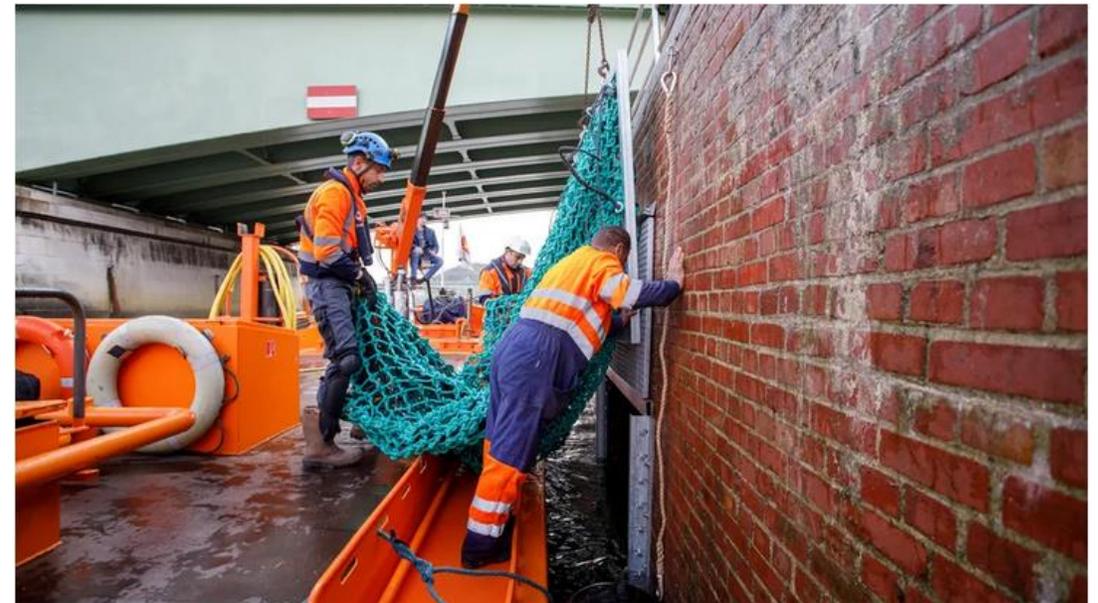
4. Ebauches d'actions

Métropole Rouen

Filets anti-déchets



La pose de ces filets a coûté 150 000 euros. - Alan Aubry - Métropole Rouen Normandie



Quatre filets anti-déchets ont été installés sur la Seine à Rouen et Amfreville-la-Mivoie. - Alan Aubry - Métropole Rouen Normandie

Bouteilles en plastique, masques, lingettes pour bébé ou encore mégots de cigarette jetés par terre et qui finissent leur route dans la Seine, la métropole de Rouen n'en veut plus.

4. Ebauches d'actions

RedPlast66

Filets anti-déchets

Mis en œuvre dans les Pyrénées-Orientales, ce projet précurseur est réalisé par 4 partenaires : Le [CEFREM](#) (Centre de Formation et de Recherches sur les Environnements Méditerranéens) basé à l'Université de Perpignan Via Domitia ([UPVD](#)), l'association [CITECO66](#), l'entreprise [Nostra Mar](#) et la société [SEANEO](#). RedPlast66 est soutenu financièrement par la [Fondation de France](#)

4. Ebauches d'actions

Appel à Manifestation d'Intérêt
Accompagnement de démarches intégrées
de réduction des déchets provenant des
bassins versants
10 Mars 2022



Objectif : lutter contre la pollution plastique dans les cours d'eau

Des **territoires pilotes** identifiés pour mener une stratégie intégrée de réduction de l'apport de déchets dans les cours d'eau jusqu'à la mer

Problématique à la centrale hydroélectrique de Golfech : Grandes quantités de déchets contre le dégrilleur rejetés à l'aval dans le canal latéral à la Garonne direction l'Océan.

Connaître

- Connaissance/quantification des déchets drainés
- Identification/localisation des « points noirs »

Expérimenter

- Expérimentation de solutions de captage des déchets dans différents milieux : cours d'eau, ripisylves, réseaux d'assainissement, fossés en bordure de voiries majeures
- Analyse des potentiels de recyclage

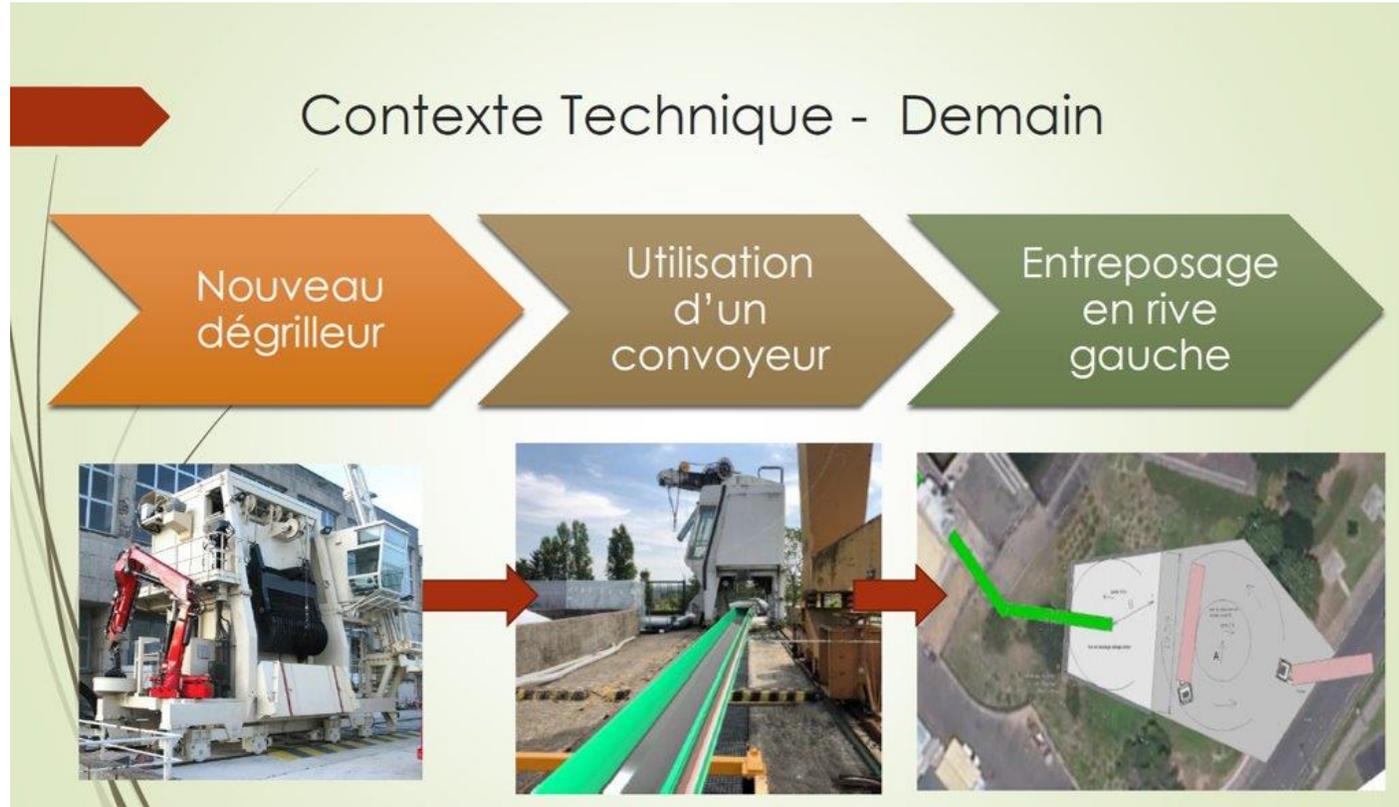
Sensibiliser

- Construction d'un message de prévention aux bons gestes de tri s'appuyant sur les enjeux locaux afin de toucher les citoyens
- Recherche de solutions d'amélioration de la collecte des déchets

Valorisation et partage

Réponse conjointe SMEAG / EDF / SDD82 / SMEEOM Moyenne-Garonne / Team River Clean

4. Ebauches d'actions



- **Quantification + typologie des bois**
- Entre 3 000 et 7 000 m³/an de déchets dont 90% de bois
- La région intervient pour aider les plateformes qui traitent au minimum 1000 tonnes / an

4. Ebauches d'actions

Mobula 8, bateau de dépollution de l'association SeaCleaners



5 – Compte-rendu : actions choisies par les groupes de travail

Ce groupe de travail comportait moins d'une dizaine de membres présents lors de la réunion. Il a donc été proposé aux participants de travailler sur la base de « carte mentale ». Les participants ont donc dû dessiner sur des feuilles A3 leur vision de la rivière et les solutions qu'ils imaginaient pour diminuer la pollution fluviale.

Voici une restitution du travail des participants.

5 – Compte-rendu : actions débattues par les groupes de travail

Améliorer la connaissance des modules à suivre pour assermenter un agent à verbaliser (mégot notamment)

Promouvoir des caches paquets de cigarettes avec cendrier intégré

Promouvoir l'agencement des champs avec des sillons parallèles aux cours d'eau pour en limiter le ruissellement

Sensibiliser à l'utilisation de produits chimiques dans les canalisations (Destop, etc) car ces produits génèrent une pollution .

Favoriser la création d'annexes hydrauliques pour l'autoépuration des cours d'eau et la création de réserve aquatique. Ces lieux pour sensibiliser à la pêche

- Création de point de dépôts volontaires à proximité des lieux de dépose fréquent...
- Déchèterie mobile (déchets verts ?)
- Création d'un chaînon ultra local de la police avec une dimension environnementale et civique (comme peuvent l'être les gardes champêtres), gardes pêches par exemple.
- Communiquer auprès des bateaux de plaisance = vidage réserve d'eau sales

5 – Compte-rendu : actions débattues par les groupes de travail

Les barrages bloquent les sédiments, le lit majeur se raréfie, donc on y construit dans des zones où la mémoire collective a oublié qu'elles étaient inondables. Ces barrages bloquent également les déchets.

Proposition de masquer l'éco-contribution qui déresponsabilise les usagers

Rappeler aux professionnels leurs obligations de reprendre les déchets qu'ils mettent sur le marché (1 pour 1) – listing des boutiques sur le territoire.

Problématiques des capsules de bières (bouteilles embarquées mais capsules laissées sur place)

Travailler à la mise en place de TIG* pour nettoyer les bords de rivières

Positionner plus de panneaux et plus de poubelles, à l'entrée des chemins de rando ou de pêche

Les riverains sont parfois peu sensibilisés... Question des pressings et des garages automobiles...

Colorer nos bennes et y faire apparaître des messages de prévention des déchets

5 – Compte-rendu : actions débattues par les groupes de travail

Etudier la faisabilité de vidéosurveillance sur des hotspots, afficher les peines encourues etc.
Limiter l'accès voiture à certains chemins
Interdire le stockage ou le dépôt de matériel dans le lit majeur. Les riverains et les grandes enseignes stockent au fond de leur terrain à la limite de rivières et cest emporté avec les crues.
Sensibiliser via de la com' sur des zones de loisirs (espaces pique nique...)
Sanctuarisation des milieux aquatiques limiter l'accès en VL aux cours d'eau
Harmoniser l'accès aux déchèteries du département pour les associations qui nettoient la nature (TeamRiverClean82, FNE*...)
Assermenter les agents de la FDAAPMA** pour sanctionner les dépôts
Distribuer des cendriers de poche

5 – Compte-rendu : actions débattues par les groupes de travail

La liste ici présentée reprend un ensemble d'actions du groupe de travail. Cette liste n'est pas arrêtée dans l'attente de nouvelles concertations et propositions.

- Améliorer la connaissance des modules à suivre pour assermenter un agent à verbaliser (mégot notamment)
- Assermenter les agents de la FDAAPMA pour sanctionner les dépôts
- Proposer des cendriers de poche
- Promouvoir l'agencement des champs avec des sillons parallèles aux cours d'eau pour en limiter le ruissèlement (lien avec agence de l'eau, chambre agriculture)
- Sensibiliser à l'utilisation de produits chimiques dans les canalisations (Destop, etc) car ça génère une pollution ainsi que les bateaux de plaisance qui vidange leurs réserves d'eaux sales en fleuve (lien avec VNF*)
- Création d'un chaînon ultra local de la police avec une dimension environnementale et civique (comme peuvent l'être les gardes champêtres)
- Etudier la faisabilité de vidéosurveillance sur des hotspots, afficher les peines encourues etc. (lien avec les Communes)
- Sensibiliser via de la communication sur des zones de loisirs (espaces pique-nique, bases nautiques...)
- Harmoniser l'accès aux déchèteries du département pour les associations qui nettoient la nature (TeamRiverClean82, FNE...)
- Rappeler aux professionnels leurs obligations de reprendre les déchets qu'ils mettent sur le marché (1 pour 1)
- listing des boutiques sur le territoire
- Travailler à la mise en place de TIG pour nettoyer les dépôts sauvages